

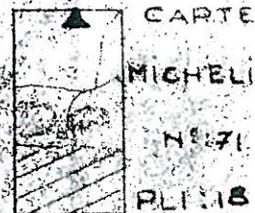
SITES

LE CHATEAU

COMMUNE : MARGAUX

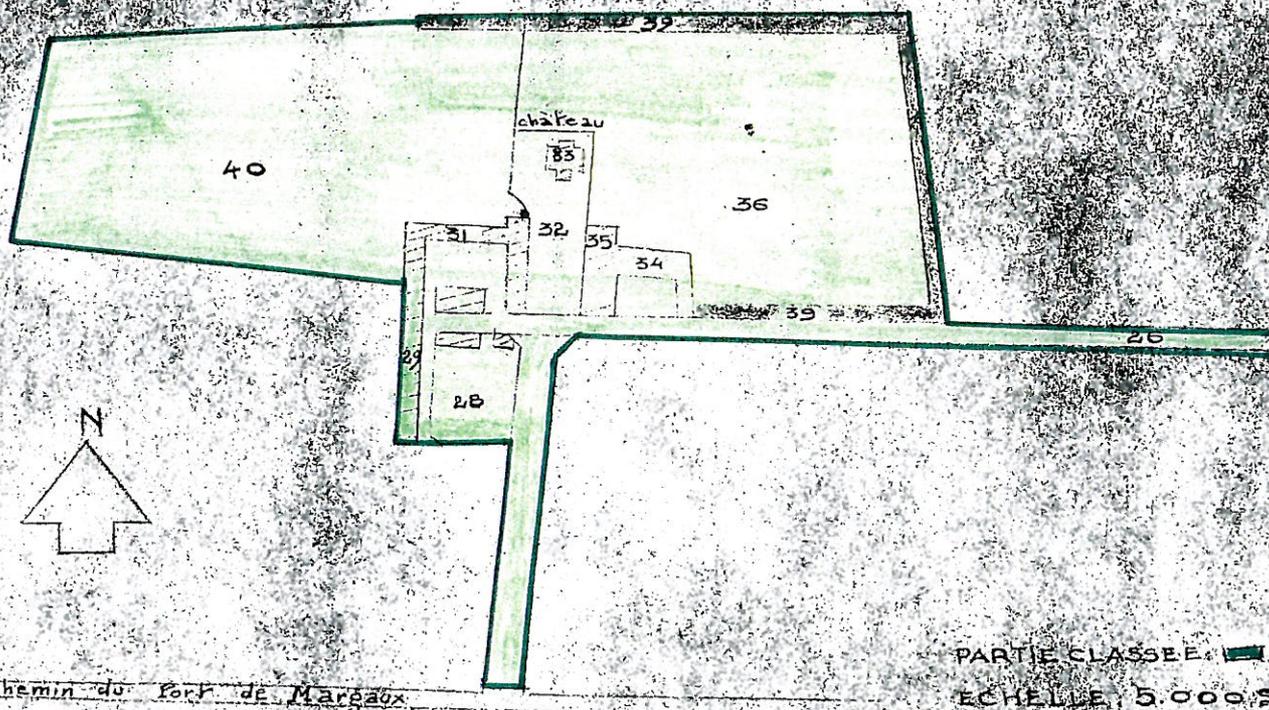
CANTON : CASTELNAU-de-MEDOC

ARRONDISSEMENT : BORDEAUX



CLASSEMENT

Site Classé



ARRETE DU 8 MAI 1946

Le CHâteau de Margaux, son parc, et ses dépendances à Margaux, (Gironde), ensemble constitué par les parcelles cadastrales n° 26.28. 29.31. à 36.39. et 40 de la section B, sont classés parmi les sites et monuments naturels de caractère artistique, historique, scientifique, légendaire ou pittoresque.

Pour copie conforme,
Le chef du bureau des
Monuments historiques
et des sites:

Par délégation,
le Directeur Général de l'Architecture.
signé: R. DANIS.

